



COMMUNIQUE

La Haute Autorité de la Communication (HAC) a été saisie par le syndicat de la presse professionnelle de Guinée (SPPG) et l'Association de presse REMIGUI autour de l'invitation du journaliste Mohamed Bangoura, Directeur de Publication du site www.mosaiqueguinee.com, à se présenter à la Direction de Renseignements Militaires de l'Etat-Major Général des Armées (EMGA).

Ce, suite à la publication de l'article intitulé : « *Santé : le camion de Tramadole, saisi récemment, disparaît au camp (source)* » en date du samedi, 6 Août 2022.

Dans la journée de ce lundi, 08 Août 2022, le Directeur de Renseignements Militaires de l'EMGA, à son tour, a saisi la HAC pour demander l'implication de l'institution de régulation des médias en Guinée.

Ainsi, la HAC a invité le journaliste Mohamed Bangoura, Directeur de Publication de Mosaiqueguinee.com, accompagné du Président du REMIGUI et du Secrétaire Général du Syndicat SPPG, à se présenter à son siège.

Après les échanges professionnels en présence du pool d'avocats de Mosaiqueguinee.com, il s'est avéré que l'information n'avait pas été recoupée par le journaliste avant sa diffusion.

En conséquence, le site d'informations s'est librement engagé à apporter un démenti.

Le REMIGUI, association de presse à laquelle appartient Mosaiqueguinee.com, ainsi que le syndicat de la presse professionnelle de Guinée (SPPG), se sont également engagés à relayer ce démenti dans la presse.

La Haute Autorité de la Communication (HAC) se félicite du dénouement à l'amiable de cette affaire et exhorte les journalistes à plus de responsabilité dans l'exercice de leur profession.

Conakry, le 08 Août 2022

La Haute Autorité de la Communication

